

Objet :  
Détection d'agents infectieux réglementés  
chez les mollusques marins en France au  
cours du second semestre 2017

Direction Générale de l'Alimentation  
Bureau de la Santé Animale

75732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par :  
C. Garcia

Référence : 18-010 LGPMM/PAT/LNR/CG/IA/LC/EF/JN/CB

La Tremblade, le 19/01/18

**Siège social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France  
R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Station de La Tremblade**  
Ronce les Bains  
Avenue Mus de Loup  
17390 La Tremblade  
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10  
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11  
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur,

Je vous prie de trouver dans le présent document le **bilan du second semestre de l'année 2017 (01/07/17 au 31/12/2017) de la détection des agents infectieux réglementés affectant les mollusques marins en France.**

La surveillance en matière de maladies des mollusques marins vise en particulier :

- les maladies à déclaration obligatoire (MDO) au niveau national (Décret n°2008-1155 du 7 novembre 2008, NOR : AGRG0826266D)
- les infections à déclaration obligatoire (MDO) au sein de l'Union Européenne (Directive 2006/88/CE)
- les infections listées au niveau international (Code Sanitaire pour les Animaux Aquatiques de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale, OIE)

En 2017, cette surveillance a reposé sur :

- (1) une surveillance planifiée des mortalités et des maladies de l'huître creuse, *Crassostrea gigas* (RESCO II) s'appuyant sur le réseau RESCO existant,
- (2) une surveillance planifiée des mortalités et des maladies de la moule bleue, *Mytilus edulis* (MYTILOBS II) s'appuyant sur le réseau MYTILOBS existant,
- (3) une surveillance événementielle des mortalités des autres coquillages (moule *Mytilus galloprovincialis* comprise) (Repamo II) reprenant le fonctionnement du réseau Repamo.

Par ailleurs, nous vous communiquons dans le même document des informations portées à notre connaissance, concernant des analyses en pathologie réalisées dans le cadre :

- de projets de recherche impliquant Ifremer,
- d'autocontrôles réalisés par différents laboratoires d'analyses pour le compte d'éleveurs ou de pêcheurs de mollusques marins.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

**Siège social**

155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Station de La Tremblade**

Ronce les Bains  
Avenue Mus de Loup  
17390 La Tremblade  
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10  
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11  
<http://www.ifremer.fr>

Christian Béchemin  
Responsable du Laboratoire de Génétique et  
de Pathologie des Mollusques Marins

**Agents infectieux réglementés détectés chez les mollusques marins en France au cours du second semestre 2017  
dans le cadre de la surveillance nationale**

**Infection à *Mikrocytos mackini*** (listée par l'UE) : 2 échantillons d'huîtres creuses analysés hors hausse de mortalité,  
2 échantillons d'huîtres creuses analysés pour hausse de mortalité,  
1 échantillon d'huîtres plates analysé pour hausse de mortalité  
*pas de prélèvement d'autres espèces sensibles*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		<b>0</b>	<b>0</b>							

**Infection à *Perkinsus marinus*** (listée par l'UE et l'OIE) : 2 échantillons d'huîtres creuses analysés hors hausse de mortalité,  
2 échantillons d'huîtres creuses analysés pour hausse de mortalité  
*pas de prélèvement d'autres espèces sensibles*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		<b>0</b>	<b>0</b>							

**Infection à *Bonamia exitiosa*** (listée par l'UE et l'OIE) : 1 échantillon d'huîtres plates analysé pour hausse de mortalité  
*pas de prélèvement d'autres espèces sensibles*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		<b>0</b>	<b>0</b>							

**Infection à *Bonamia ostreae*** (listée par l'UE et l'OIE) : 1 échantillon d'huîtres plates analysé pour hausse de mortalité  
*pas de prélèvement d'autres espèces sensibles*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés

**Infection à *Marteilia refringens*** (listée par l'UE et l'OIE) : 1 échantillon d'huîtres plates analysé pour hausse de mortalité  
2 échantillons d'huîtres creuses analysés hors hausse de mortalité,  
2 échantillons d'huîtres creuses analysés pour hausse de mortalité,  
2 échantillons de moules analysés pour hausse de mortalité,  
1 échantillon de moules analysés hors hausse de mortalité  
*pas de prélèvement d'autres espèces sensibles*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
La Pointe aux Oies (62)	26/09/17	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>X</b>	<i>Mytilus edulis</i>				

Rade de Brest (29)	11/12/17	1	1		X	<i>Ostrea edulis</i>				
-----------------------	----------	---	---	--	---	----------------------	--	--	--	--

**Infection à *Perkinsus olseni*** (listée par l'OIE) : *pas de prélèvement d'espèces sensibles à cette infection*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		/	/							

**Infection à *Xenohaliotis californiensis*** (listée par l'OIE) : *pas de prélèvement d'espèces sensibles à cette infection*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		/	/							

**Infection à un virus de type Herpès de l'ormeau** (listée par l'OIE) : *pas de prélèvement d'espèces sensibles à cette infection*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		/	/							

Légende :

1 détection de l'agent infectieux considéré,

0 agent infectieux recherché mais non détecté,

/ agent infectieux non recherché,

\* espèces de mollusques sensibles à cet agent infectieux.

**Agents infectieux réglementés détectés chez les mollusques marins en France au cours du second semestre 2017 dans le cadre d'autocontrôles**

Aucune information ne nous a été délivrée concernant la réalisation d'autocontrôle au cours du second semestre.

**Agents infectieux réglementés détectés chez les mollusques marins en France au cours du second semestre 2017  
dans le cadre de programme de recherche**

<b>Infection à <i>Marteilia refringens</i></b> (listée par l'UE et l'OIE) : 6 échantillons d'huîtres plates analysés hors mortalité 1 échantillon d'huîtres creuses analysé pour hausse de mortalité 6 échantillons d'huîtres creuses analysés hors hausse de mortalité 3 échantillons de moules analysés hors hausse de mortalité pas de prélèvement concernant d'autres espèces sensibles										
Lieu/Département	Date de prélèvement (date d'analyses)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
La Pointe aux Oies (62)	18/04/17 (04/08/17)	1	1		X	<i>Mytilus edulis</i>	-			
Rivière de Daoulas (29)	22/05/17 (17/08/17)	6	6		X	<i>Ostrea edulis</i>				
	22/05/17 (17/08/17)				X					
	22/05/17 (17/08/17)				X					
	22/05/17 (17/08/17)				X					
	22/05/17 (17/08/17)				X					
	22/05/17 (17/08/17)				X					
	29/09/17 (23/10/17)							X		

<b>Infection à <i>Bonamia exitiosa</i></b> (listée par l'UE et l'OIE) : 6 échantillons d'huîtres plates analysés hors mortalité pas de prélèvement concernant d'autres espèces sensibles										
Lieu/Département	Date de prélèvement (date d'analyses)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		0	0							

**Infection à *Bonamia ostreae*** (listée par l'UE et l'OIE) : 6 échantillons d'huîtres plates analysés hors mortalité  
*pas de prélèvement concernant d'autres espèces sensibles*

Lieu/Département	Date de prélèvement (date d'analyses)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
Rivière de Daoulas (29)	22/05/17 (17/08/17)	4	4		X					
	22/05/17 (17/08/17)				X					
	22/05/17 (17/08/17)				X					
	22/05/17 (17/08/17)				X					

**Infection à *Mikrocytos mackini*** (listée par l'UE) : 1 échantillon d'huîtres creuses analysé pour hausse de mortalité,  
 6 échantillons d'huîtres creuses analysés hors hausse de mortalité  
 6 échantillons d'huîtres plates analysés hors mortalité  
*pas de prélèvement concernant d'autres espèces sensibles*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		0	0							

**Infection à *Perkinsus marinus*** (listée par l'UE et l'OIE) : 1 échantillon d'huîtres creuses analysés pour hausse de mortalité  
 6 échantillons d'huîtres creuses analysés hors hausse de mortalité  
*pas de prélèvement d'autres espèces sensibles*

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		0	0							

**Infection à *Perkinsus olseni*** (listée par l'OIE) : 3 échantillons de coques analysés hors hausse de mortalité

Lieu/Département	Date (déclaration)	Nb de nouveaux foyers	Nb total de foyers	Domestiques	Sauvages	Espèce sensible *	Morts	Détruits	Abattus	Vaccinés
		0	0							

\* Espèces de mollusques marins sensibles aux agents infectieux réglementés

Agent infectieux Espèce sensible	<i>Mikrocytos mackini</i>	<i>Perkinsus marinus</i>	<i>Bonamia exitiosa</i>	<i>Bonamia ostreae</i>	<i>Marteilia refringens</i>	<i>Perkinsus olseni</i>	<i>Xenohaliotis californiensis</i>	Herpèsvirus de l'ormeau
<i>Crassostrea ariakensis</i>		X	X	X		X		
<i>Crassostrea corteziensis</i>		X						
<i>Crassostrea gigas</i>	X	X						
<i>Crassostrea rhizophorae</i>		X						
<i>Crassostrea sikamea</i>						X		
<i>Crassostrea virginica</i>	X	X						
<i>Ostrea angasi</i>			X	X	X			
<i>Ostrea chilensis</i>			X	X	X			
<i>Ostrea lurida</i>	X							
<i>Ostrea denselammellosa</i>				X				
<i>Ostrea edulis</i>	X		X	X	X			
<i>Ostrea puelchana</i>				X	X			
<i>Ostrea stentina</i>			X		X			
<i>Pinctada fucata</i>						X		
<i>Pinctada margaritifera</i>						X		
<i>Pinctada martensii</i>						X		
<i>Mytilus edulis</i>					X			
<i>Mytilus galloprovincialis</i>					X			
<i>Xenostrobus securis</i>					X			
<i>Ruditapes decussatus</i>						X		
<i>Ruditapes philippinarum</i>						X		
<i>Venerupis pullastra</i>						X		
<i>Venerupis aurea</i>						X		
<i>Austrovenus stutchburyi</i>						X		
<i>Anadara trapezia</i>						X		
<i>Barbatia novaezelandiae</i>						X		
<i>Chamelea gallina</i>					X			
<i>Macoma balthica</i>		X						
<i>Macoma liliana</i>						X		
<i>Mya arenaria</i>		X						
<i>Paphies australis</i>						X		
<i>Pitar rostrata</i>						X		
<i>Protothaca jedoensis</i>						X		
<i>Solen marginatus</i>					X			

Agent infectieux Espèce sensible	<i>Mikrocytos mackini</i>	<i>Perkinsus marinus</i>	<i>Bonamia exitiosa</i>	<i>Bonamia ostreae</i>	<i>Marteilia refringens</i>	<i>Perkinsus olseni</i>	<i>Xenohaliotis californiensis</i>	Virus de type Herpès de l'ormeau
<i>Haliotis corrugata</i>							X	
<i>Haliotis cracherodi</i>							X	
<i>Haliotis cyclobates</i>						X		
<i>Haliotis discus-hannai</i>							X	
<i>Haliotis diversicolor</i>							X	X
<i>Haliotis fulgens</i>							X	
<i>Haliotis laevigata</i>						X		X
<i>Haliotis rubra</i>						X		X
<i>Haliotis rufescens</i>							X	
<i>Haliotis scalaris</i>						X		
<i>Haliotis sorenseni</i>							X	
<i>Haliotis tuberculata</i>							X	
<i>Haliotis wallalensis</i>							X	
<i>Tridacna maxima</i>						X		
<i>Tridacna crocea</i>						X		

Note : les espèces de mollusques présents en France (Outre-Mer non compris), sensibles à des agents infectieux réglementés sont surlignées en jaune.